TD2 CORRECTION

Le cas e-KARA

DOSSIER 1

L'EVOLUTION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ENTREPRISE e-KARA

1.1. Dégager l'utilité du système d'information de l'entreprise e-Kara.

Un système d'information est un ensemble organisé de ressources : matériels, logiciels, personnels, données, procédures permettant d'acquérir, traiter, stocker, communiquer des informations dans les organisations. Le système d'information de l'entreprise e-Kara lui permet de :

- Connaitre son marché en collectant des informations sur ses clients afin d'assurer leur suivi, d'évaluer leur potentialité, de répondre à leurs attentes et de les fidéliser
- Gérer ses ressources en maitrisant ses coûts
- Assurer la continuité de la chaine globale fournisseurs clients Le SI optimise le fonctionnement de l'entreprise e-Kara en collectant l'information nécessaire pour déclencher l'approvisionnement et être livrée dans des délais réduits, pour déclencher la production en anticipant la demande des clients en répondant à leurs attentes

1.2. Montrer que l'évolution du système d'information de l'entreprise e-Kara est nécessaire pour lui permettre de conserver son avantage concurrentiel.

L'évolution du SI d'e-Kara permettra d'optimiser l'ensemble du traitement de l'information. L'objectif est de rebâtir le processus de production afin de faire face à la réduction des marges et à l'exigence des clients. En effet, e-Kara réorganise son SI dans le but de :

- diminuer ses coûts,
- réduire les délais de livraison et les stocks,
- anticiper la demande et son évolution...

Pour y parvenir, l'entreprise cherche à optimiser sa chaîne de valeur en s'appuyant plus spécifiquement sur le système d'information, élément transversal et partagé. Les leviers à actionner relèvent de dimensions organisationnelles, managériales et humaines. Les technologies à mettre en œuvre dans le cadre du SI à l'origine de nouveaux processus, conduisent à une différenciation concurrentielle. Cette adéquation entre le développement de l'entreprise et l'évolution du SI constitue un avantage concurrentiel pour l'entreprise. L'objectif final étant de réduire les coûts et augmenter la productivité et donc faire de son SI un véritable avantage concurrentiel.

1.3. Relever les avantages attendus par l'entreprise e-Kara de la restructuration de son système d'information à l'aide d'un progiciel de gestion intégré (PGI).

Un Progiciel de Gestion Intégré (PGI) est un logiciel qui permet d'homogénéiser le système d'information en gérant l'ensemble des processus d'une entreprise, en intégrant l'ensemble des fonctions de cette dernière comme la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et financière, l'aide à la décision, mais aussi la vente, la distribution, l'approvisionnement, la production, le commerce électronique. Le principe fondateur d'un PGI est de construire des applications informatiques (paie, comptabilité, gestion de stocks...) de manière modulaire (modules indépendants entre eux) tout en partageant une base de données unique et commune. L'information est unique, pérenne et partagée par tous les utilisateurs, les risques d'erreurs et de redondance

disparaissent, les échanges sont plus fluides au sein de l'organisation. Le PGI optimise la circulation et le traitement de l'information et conduit à :

une amélioration de la productivité et de l'efficience des processus,

- une amélioration de la relation fournisseur (dans un cadre mondialisé), baisse des coûts d'approvisionnement,
- une meilleure connaissance du client et de ses besoins
- une meilleure gestion des coûts
- une constitution d'un avantage concurrentiel, augmentation du bénéfice

1.4. Lister les difficultés résultant de la mise en place et de l'utilisation d'un PGI.

Les difficultés que pourraient rencontrer e-Kara dans la mise en œuvre du PGI sont essentiellement liées au problèm de coûts d'acquisition, de déploiement et de maintenance du PGI. Le délai pour implémenter le PGI est généralemen long tant le processus est complexe. Une autre difficulté tient à l'humain : les collaborateurs peuvent résister à c changement, il conviendra donc de prévoir des formations pour que l'ensemble du personnel de l'entreprise e-Kar s'adapte au nouveau mode de fonctionnement